

Déclaration CFDT sur le déploiement de l'application Worklife

Le 8 octobre dernier, les salariés de Framatome ont eu la surprise de recevoir dans leur boîte mail, un message de la société Worklife, proposant application téléphonique et carte de crédit pour gérer nos frais de déplacement. La plupart de ces messages aboutirent dans la boîte à Spam ou dans la corbeille, avec signalement pour phishing.

Quelle fut notre surprise de recevoir dès le lendemain un mail des ressources humaines nous expliquant qu'il s'agissait bien de la nouvelle méthode choisie pour gérer nos frais de transport et qu'il fallait désormais s'y conformer. Un court webinaire plus tard, la méfiance a gagné la majorité des salariés dont la plupart ne voient dans l'application Worklife qu'une complication inutile du Forfait Mobilité Durable, dont la gestion leur convenait très bien jusque-là.

Les élus CFDT de Courbevoie considèrent qu'il s'agit d'une décision portant sur la gestion des avantages sociaux de l'ensemble des salariés. A ce titre, le CSE devrait à minima être préalablement informé de cette décision qui de prime à bord, relève de la déclinaison du Plan de Mobilité Durable du groupe EDF.

La liste des anomalies est longue. Nous n'en présenterons ici que les plus importantes :

- Ce choix impacte les avantages sociaux de TOUS les salariés Framatome et présente une modification majeure des usages. Le projet aurait dû être présenté et discuté de manière détaillée en CSEC et en CSE. Les motivations qui ont conduit à cette décision nous ont été présentées à l'oral pendant les questions diverses du dernier CSE. Elles semblent être uniquement motivées par des raisons financières, sans se préoccuper de l'intérêt des salariés.
- Il règne un flou autour du fonctionnement général, notamment les critères d'attribution des fonds, les délais d'acceptation, les circuits de validation des dépenses ou encore du canal à utiliser en cas de réclamation. Où trouver des réponses, des supports écrits pour répondre à ces questions ?
- Nous n'avons pas été informés de l'existence d'un appel d'offre et de consultations et nous ne connaissons aucun détail du contrat passé avec la société Worklife, pas plus sa durée que les montants en jeu.
- Quid de la société retenue ? une startup de la fintech d'à peine 5 ans ! Quelles sont ses garanties financières ? Son financement correspond-il aux valeurs de notre société ? Nous n'en savons rien.
- En ces temps d'insécurité numérique, Framatome, qui subit de nombreuses attaques, demande à tous ses employés de confier leurs coordonnées bancaires à une startup inconnue, dont nous ne connaissons pas la politique de cybersécurité, ni son mode de gestion des questions liées au RGPD.
- Enfin, son déploiement est un cas d'école de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière d'accompagnement du changement et mécontente l'ensemble des salariés.

La CFDT est scandalisée par cette situation et demande :

- une présentation détaillée du projet, incluant l'appel d'offres et les différentes entreprises consultées.
- Des explications sur les raisons qui ont poussé Framatome à passer en force sur ce sujet, sans aucune consultation des instances syndicales.
- Enfin, la CFDT aimerait savoir si la direction envisage à l'avenir d'étendre ce fonctionnement à d'autres avantages sociaux.

Merci de votre attention.

